

Appel à projets conjoint
Agence régionale de santé et Métropole de Lyon

Création d'un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) de 47 places
déployant des pratiques orientées vers le rétablissement
et portant un volet d'accès au logement, pour adultes en situation de handicap psychique
dans la Métropole de Lyon

(références : ARS 2018-69-SAMSAH-2 / Métropole 2018/DSHE/DVE/ESPH/12/03)

Commission d'information et de sélection du 13 juin 2019

Avis de classement

Quatre projets ont été reçus au siège de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon.

Tous les projets ont été instruits et soumis à la commission d'information et de sélection.

Le classement est le suivant :

- 1- Fondation ARHM
- 2- Association Santé Mentale et Communautés
- 3- Association ADAPEI 69
- 4- Association Sauvegarde 69

Conformément à l'article R.313-6-2 du code de l'action sociale et des familles, l'avis de classement de la commission d'information et de sélection est publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon.

Il est également mis en ligne sur les sites internet de l'Agence régionale de santé et de la Métropole de Lyon.

Fait à Lyon, le 13 juin 2019

Le Directeur départemental
du Rhône et de la Métropole de Lyon
de l'Agence régionale de santé
Co Président de la commission


Philippe GUETAT

La Vice-présidente
de la Métropole de Lyon

Co Présidente de la commission


Murielle LAURENT